

Sommaire

Programme d'études supérieures en criminologie
Année d'examen cyclique 2014-2015

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 13 mai 2015

Nom du programme examiné	Criminologie
Grades	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise ès arts (M.A.) en criminologie• Doctorat en philosophie (Ph.D.) en criminologie
Domaines d'études	Il y a un domaine d'études au niveau du doctorat : <ul style="list-style-type: none">• Création et réforme des politiques de justice pénale au Canada
Évaluation finale	Bonne qualité

Forces du programme

Le Département de criminologie de l'Université d'Ottawa est la plus grande unité vouée exclusivement à cette discipline au Canada. Les évaluateurs externes ont noté les excellentes compétences et réalisations scientifiques du corps professoral ainsi que la solide formation offerte aux étudiants de maîtrise et de doctorat. Le défi stimulant d'évoluer dans un environnement bilingue offre aux étudiants la possibilité d'explorer les traditions disciplinaires francophone et anglo-saxonne.

Les étudiants de maîtrise et de doctorat se sont montrés satisfaits du niveau de financement qu'ils reçoivent. Ils ont aussi accès à des fonds pour se rendre à des conférences et effectuer des séjours de recherche. Des activités et des ressources de développement professionnel leur sont offertes tant au niveau du département qu'au niveau de l'université. Le programme comprend également des activités scientifiques qui réunissent professeurs et étudiants au sein d'une communauté intellectuelle.

Le Département de criminologie a récemment emménagé dans un édifice spacieux et moderne où les étudiants de maîtrise et de doctorat bénéficient de lieux d'étude et de rencontre. Le corps professoral fait preuve d'un haut degré de collégialité et d'un engagement constant dans l'amélioration du programme d'études supérieures, tant à la maîtrise qu'au doctorat.

Points à améliorer

La réflexion déjà entamée par les responsables du programme et les conseils judicieux des évaluateurs externes ont permis de mettre en lumière certaines améliorations possibles tant à la maîtrise qu'au doctorat en criminologie.

Au doctorat, la définition de domaines d'études n'étant plus requise, les responsables du programme ont été invités à réfléchir sur la pertinence du domaine actuellement déclaré. En effet, les évaluateurs ont estimé que le domaine actuel ne rend pas justice aux spécialisations diverses des professeurs et ils conseillent plutôt d'établir et de faire connaître des regroupements de recherche qui mettent en valeur les forces actuelles du département et qui seraient plus fidèles à la réalité.

Les évaluateurs externes ont relevé une faiblesse dans la formation en méthodologie de recherche offerte aux étudiants, les professeurs ayant surtout privilégié les méthodes qualitatives plutôt que quantitatives. L'embauche récente d'un professeur qui pourra offrir une formation en méthodes quantitatives est très positive à cet égard, mais les responsables du programme devraient poursuivre leur réflexion sur les compétences méthodologiques acquises par les étudiants au cours du programme.

En ce qui concerne la communication, l'usage du site Web du département comme outil de recrutement et d'information pour les étudiants de maîtrise et de doctorat devrait être plus dynamique. Des informations à jour sur les objectifs du programme, les conditions d'admission, le cheminement scolaire et les forces du département seraient très utiles, tant pour les étudiants que pour les professeurs. De même, le dialogue doit se poursuivre entre professeurs et étudiants, afin d'atténuer la perception du manque d'uniformité du contenu des cours portant des titres équivalents en anglais et en français.

Enfin, une attention soutenue devrait être accordée aux durées d'achèvement, tant à la maîtrise qu'au doctorat, en particulier pour mesurer les effets des réformes et des ajustements récemment effectués.

Recommandations

1. Les responsables du programme sont encouragés à revoir la nécessité de maintenir le domaine d'études déclaré et de considérer d'y substituer des regroupements de recherche qui mettraient mieux en valeur les spécialisations du corps professoral.
2. Il est recommandé de faire un meilleur usage du site Web du programme et d'en tirer parti comme outil de recrutement et d'information aux étudiants de maîtrise et de doctorat.
3. Les responsables du programme devraient maintenir leur attitude vigilante par rapport aux cours donnés en français et en anglais, et ayant des titres et des objectifs d'apprentissage similaires, tout en privilégiant une communication continue avec les étudiants à ce sujet.
4. Les responsables du programme devraient poursuivre leur examen de la formation méthodologique donnée aux étudiants, notamment ce qui concerne la place des méthodes de recherche quantitatives.
5. Une attention soutenue devrait être accordée aux durées d'achèvement, tant à la maîtrise qu'au doctorat, afin de mesurer les effets des ajustements apportés au fil des années.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations notées doivent être abordées lors de la prochaine évaluation cyclique qui aura lieu au cours des sept prochaines années, donc au plus tard en 2022.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de leur suivi comprennent le responsable des études supérieures à la maîtrise, le responsable des études supérieures au doctorat, le directeur du Département de criminologie et la vice-doyenne aux études supérieures de la Faculté des sciences sociales.